



PARTENARIAT ET SOUTIEN ACS NEUCHATEL POUR LE SPORT AUTOMOBILE (incl. Karting)

Sponsoring :

| | | |
|------------------------------------|----------------------|-------------------------------|
| Courses Mondiale et Internationale | CHF 100.— par course | Prime max. CHF 500.—par année |
| Course Nationale | CHF 75.— par course | Prime max. CHF 375.—par année |
| Course Régionale et Locale | CHF 50.— par course | Prime max. CHF 250.—par année |

Tous les pilotes/co-pilotes désirant bénéficier du partenariat ACS NEUCHATEL doivent remplir les conditions suivantes :

- Être affilié auprès de la section neuchâteloise membre ACS Classic au minimum.
Pour les pilotes en couple une affiliation partenaire doit être contractée.
- Apposer un autocollant ACS sur son véhicule pour la saison entière (autocollant fournis par la section).
- Le pilote/co-pilote doit être sur la liste de départ de chaque course effectuée.
- Remettre au bureau dans les délais le formulaire partenariat-soutien ACS qui récapitulera l'ensemble de vos participations, ainsi qu'une ou deux photos de son véhicule avec le logo ACS. Les informations seront contrôlées par la commission sportive.
- L'ACS se réserve le droit de ne pas verser de prime si les règles ne sont pas respectées, toutes les exceptions ou dérogations seront discutées en comité.

A noter que l'ensemble des documents sont téléchargeables sur notre site internet.

Toutes les primes sont remises à l'occasion de l'Assemblée Générale, la présence du pilote/co-pilote est indispensable.

Des prix spéciaux pourront aussi être décernés afin de récompenser les performances ou résultats exceptionnels de la saison.